



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Modification d'un projet de construction d'une habitation de 2 logements en cours de construction, avec modification des ouvertures en façades, création d'un 3eme appartement en résidence principale, pose de canaux de fumée en toiture et pose d'une PAC extérieure, Nendaz

Titre du projet de construction

Modification d'un projet de construction d'une habitation de 2 logements en cours de construction, avec modification des ouvertures en façades, création d'un 3eme appartement en résidence principale, pose de canaux de fumée en toiture et pose d'une PAC extérieure.

Numéro pour consultation eConstruction

6214203e

Requérant

Pascal Bornet

Représentant du requérant et auteur de plans

Frédéric Bourban

Parcelles

5626 du plan 53 MC au lieu-dit Cartoeudjet / Brignon

13291 du plan 128 MC (cadastre actuel : parcelle 23 du folio 14) au lieu-dit Le Revers / Brignon

Coordonnées

1°11'56.19" 2°59'12.10"

Propriétaire

Pascal Bornet

Affectation de la zone

H30 / zones réservées

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 02.09.2024



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Réfection, isolation de la toiture avec surélévation de 15 cm, Nendaz

Titre du projet de construction

Réfection, isolation de la toiture avec surélévation de 15 cm

Numéro pour consultation eConstruction

419d1427

Requérant

Charles Venetz

Auteur de plans

Charles Venetz

Parcelle

2342 du plan 24 MC au lieu-dit "Les Trequarts" / Sornard

Coordonnées

1°11'54.0" 2°58'9.572"

Propriétaire

Charles Venetz

Affectation de la zone

H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 02.09.2024

Basse-Nendaz, le 02 août 2024

L'Administration communale